

## LES OCCUPATIONS DES FEMMES

En effet, il ne faut pas croire que la marchande de poisson est une dame qui passe tranquillement sa journée chez elle en attendant l'heure de la marée pour aller vendre. Non, loin de là.



Ce qu'elles font alors ? Il y a vraiment de quoi être étonné, surtout si on pense à tout ce qu'elles faisaient car, heureusement, tout cela a un peu changé. D'abord, il y avait les jardins 3 ou 4 ares de légumes nécessaires à la famille. On y trouvait aussi quelques arbres fruitiers : beaucoup plus maintenant qu'autrefois. En plus des jardins attenants aux maisons, on cultivait des très grands champs où poussaient

le plan d'oignons, des oignons, des haricots verts, de l'échalote, du blé et du fourrage pour les bêtes.



Autrefois, en plus des ânes il y avait des porcs qui étaient envoyés sur la grève, à un endroit appelé "le trou à cochons", où ils mangeaient des coques.

Les jardins, les champs, étaient réservés aux femmes. Elles y faisaient presque tout le travail et elles emportaient les récoltes pour vendre le surplus de la consommation familiale sur les

marchés ou en même temps que la vente du poisson.

Elles fournissaient aussi les grossistes du Légué en pommes de terre et oignons. Ce travail de la terre était obligatoire car il fallait prévoir la morte saison d'hiver où il n'y avait pas de rentrée d'argent. Depuis la guerre seuls les anciens font encore leur terre, les jeunes se contentent de leur jardin.

En plus d'être cultivatrices, les femmes participaient aussi à la pêche du mari. Le maquereau est pêché à la ligne muni d'hameçons sur lesquels on place un morceau du dos du maquereau de la veille, le "libet".

Il faut de l'appât pour pêcher le poisson .

*Pour faire venir le maquereau sur les lignes les femmes vont chercher une petite crevette appelée "pouillen" pêché au havenet dans les filières ou au bas de l'eau.*

Pour le lieu, les hameçons sont garnis d'un petit ver que l'on appelle "pichenette" à



Cesson. Ce ver se trouve à certains endroits sur la grève ( 200m de la côte) lorsque la mer se retire. C'est le travail des femmes de bêcher " fouir" le sable pour attraper cette pichenette. Cette pratique d'autrefois se fait toujours, le lieu aime toujours la pichenette.



Les pêcheurs débarquent les moules à la cale de Cesson. A leur arrivée, il faut "épiqueter" ces moules, c'est à dire les séparer les unes des autres car elles ont été détachées des rochers en paquets. Ensuite les nettoyer, les mettre en sac et se dépêcher pour être la première vendeuse à Saint Briec.

Au moment des grandes marées, les rochers se découvrent. Les femmes partent en bateaux avec les pêcheurs. Elles vont y pêcher des bigorneaux "farin" et des ormeaux qui viendront s'ajouter à la pêche du mari. C'est un jour de promenade en famille qui joint l'utile à l'agréable.

Les crevettes sont maintenant pêchées par des amateurs. Autrefois les femmes de pêcheurs partaient avec un filet triangulaire sur l'épaule pour aller pêcher cette crevette grise au bas de l'eau du côté d'Hillion . Elles pouvaient aller jusqu'au phare de Trahillion situé à 7 ou 8 km de la plage du Port Glé (Valais). Après avoir poussé pendant 2 heures le filet, dans l'eau jusqu'à la ceinture, il fallait revenir au plus vite pour vendre la pêche à St Briec.



Au pas du « ministre », les Cessonnières charroyent les sacs de coques.

La pêche aux coques est très réglementée pour des questions d'insalubrité. On les sortait du sable avec un "coqué" ( outil fabriqué à partir d'ure demi-faucille) en fendant le sable sur une profondeur de 5 cm. Les sacs "pochés" très lourds étaient portés sur le dos jusqu'à la plage. Les plus favorisés avaient leur charrette qu'il chargeaient de 300 ou 400kg de coques. Il fallait aider ces pauvres ânes, en poussant sur la charrette ou en tirant à l'avant à l'aide de corde, quand ils traversaient les filières et

quand ils arrivaient dans le bas de la côte du Valais.

Ces coques étaient expédiées dans toutes les Côtes du Nord et l'Ile et Vilaine et parfois jusqu'à Bordeaux. Cette pêche se pratiquait surtout l'hiver d'octobre à Pâques lorsque le temps ne permettait pas de sortir en mer. Les hommes pendant cette période déchargeaient les bateaux de commerce au bassin. Les enfants pouvaient pratiquer cette pêche l'été et les coques étaient vendues en même temps que le poisson.

Nos grands-parents nous ont raconté que dans leur jeunesse ils allaient pêcher les bigorneaux ou la crevette rouge (bouquet) jusqu'au rocher St Michel aux Sables d'Or. A pied, en deux jours elles longeaient la côte. Elles dormaient sur le Verdelet ou dans une grange à la côte. Deux Cessonaises pratiquaient encore cette pêche dans les années 1950, mais elles n'allaient pas aussi loin, La Cotentin, Dahouet, Le Val André et seulement certains jours, les veilles de fête. C'était une tradition de déguster des crevettes, des bigorneaux ou des petits crabes cuits, le dimanche dans les cafés, le jour des courses hippiques, pour Pâques et pour les processions.

## QUI SONT LES MARCHANDES DE POISSON ?



Si on pose la question à un briochin " de la ville" . Il répond, avec un air amusé : « les marchandes de poisson, ce sont des bonnes femmes qui habitent à Cesson, la-bas à la Tour. Elles amènent ici le poisson que leurs maris pêchent dans la baie ».

C'est tout, on n'en sait pas beaucoup plus.

Pour St Briec, c'est là-bas, à la Tour que se

trouve Cesson... Si on a la curiosité de poser quelques questions, on a la surprise de constater que beaucoup de briochins n'y sont jamais allés ou sont venus au port ou au bourg seulement. Pour St Briec, Cesson est resté, pendant longtemps, le refuge de pillards qu'il était au départ et ce sont les briochins eux-mêmes qui ont réclamé en 1598 la destruction de la Tour. Et depuis, les Cessonais sont restés les "pirates de Cesson". Cette nuance péjorative s'est atténuée et pourtant vous la trouverez encore. Vous entendez parler des bonnes femmes de Cesson, pas des poissonnières de Cesson. Sont-elles toutes vraiment des bonnes femmes ? Non. Il reste 13 anciennes marchandes, la plus vieille a 70 ans et fait ce métier depuis qu'elle a été assez grande pour guider l'âne ou pousser la brouette. Elles ont gardé leurs habitudes, une seule s'est motorisée.



Elles sont rarement sorties de St Briec pour voyager. Celles là, oui, sont restées les "bonnes femmes", habillées de noir, portant la coiffe pour les grandes occasions et gardant bien plié au fond de leur armoire un costume qu'elles ne sortent jamais.

Cette femme sur la photo a mis ce beau costume pour aller voir son mari à Brest, pendant la guerre 1914-1918.



Cette femme porte le même costume, mais le châle a été teint en noir à la mort de son mari. Vous trouverez encore dans les armoires ces beaux costumes.

Quant aux jeunes, leur vie est bien différente. Il y a des jeunes poissonnières dont les maris sont pêcheurs. Cinq ou six poissonnières ne sont pas femmes de pêcheur. Elles achètent le poisson aux chalutiers pour le revendre ensuite en ville. Elles sont tributaires de l'arrivée des bateaux donc de la marée et, comme toutes les femmes, elles ont une vie familiale avec des enfants.

Le métier reste dur. Vendre n'est pas une chose facile. Parcourir les rues, l'hiver ou l'été, impose des contraintes. Il faut vendre rapidement le poisson pour éviter qu'il ne "tourne". Ce qui arrive lors des grandes chaleurs les jours d'orage. Si toute la pêche n'est pas vendue, il faudra se résoudre à l'enterrer dans le jardin, car le lendemain elle ne sera plus vendable.

### **POURQUOI FONT-ELLES LE METIER ?**



C'est une tâche dure, fatigante, mais les femmes de pêcheurs sont obligées d'aller vendre leur poisson. Déjà, en le faisant, les revenus sont très modestes, mais si on passe par les mareyeurs la famille n'aura plus de quoi vivre. En effet, l'an dernier, alors que le kilo de maquereau se vendait 4 Fr à St Guillaume, les mareyeurs les achetaient

entre 0,80 à 1Fr. Ce métier est aussi difficile, car les distractions et les vacances sont inexistantes l'été. Il faut mettre de l'argent de côté pour passer l'hiver  
Du 1er décembre 1962 au 25 mars 1963 un pêcheur jeune, ayant 2 garçons n'a gagné pendant cette période que 500Fr, alors que pendant le mois de juillet son revenu était de 2000fr. D'une façon générale les revenus des pêcheurs sont de 1000 à 1500Fr par mois, d'avril à novembre. De ces sommes il faut retirer les frais de bateau, d'essence... Pour un pêcheur qui passe par un mareyeur il faut diviser ces sommes par 4 ne permettant pas à une famille de 4 personnes de vivre.

### **ORGANISATION SOCIALE**

Les avantages sociaux des pêcheurs sont très différents de ceux des autres travailleurs. Ils ont un bureau spécial: le bureau de la marine. Ils sont considérés comme patrons -matelots. Comme tels, ils paient une cotisation, les Invalides. Ils ne bénéficient pas des allocations familiales ni de la sécurité sociale, c'est la caisse de prévoyance qui en tient lieu. A 55 ans, le pêcheur reçoit une pension assez confortable.

Le pêcheur est un individualiste. Il pêche avec son fils dans son bateau. Méfiant même avec ses collègues. Un syndicat avait été créé en 1936, mais dissout en 1939, le pêcheur n'en voyant pas l'utilité. Depuis un nouveau syndicat a été créé à Erquy et regroupe tous les pêcheurs de la baie, mais peu utile car peu suivi.  
Un peu d'histoire.

Il y a bien longtemps, les pêcheurs avaient un représentant un roi, le "roy" des pêcheurs élu pour un an parmi ses pairs. Le premier roi que l'on connaisse était Silvestre Le Texier en 1582. Ils habitaient la plupart du temps les communes voisines, Binic, Hillion et autres ports. Le dernier connu est Yves de Parouseaux en 1738.

### **LE METIER EST-IL APPELE A DISPARAITRE ?**

Sans doute. Les marchandes sont de moins en moins nombreuses. D'abord, il y de moins en moins de bateaux. Autrefois on était pêcheur de père en fils, la question ne se posait pas. Puis, le métier ne rapportant pas assez, les pêcheurs sont partis dans la marine de commerce surtout depuis la dernière guerre. Les pêcheurs actuels essaient dans la mesure du possible de donner à leurs enfants un métier moins dur et plus stable que le leur.

Les femmes des jeunes pêcheurs actuels ne sont pas forcément poissonnières. Leur mari essaie d'acheter des chalutiers, bateaux plus puissants pouvant sortir toute l'année. Le poisson est vendu directement aux mareyeurs.

### **ET POUR SAINT BRIEUC?**

Les poissonnières donnent un cachet pittoresque et breton à la ville. Demandez à un Briochin : à votre avis, si on interdit aux marchandes de poisson de vendre en ville, est ce que cela aurait une importance? Il vous répondra que grâce à elles, St Brieuc

a du poisson frais, que c'est devenu une tradition et qu'il n'est pas pensable de voir ce commerce disparaître. Et pourtant, les pêcheurs sont de moins en moins nombreux. Les ânes ont presque disparu. Alors, on s'habitue avec regret à ce changement de société.